



# FORMATION CONTINUE BNSSA 2022/2023



# FORMATION AU RECYCLAGE BNSSA

Les titulaires du B.N.S.S.A. doivent prolonger la validité de leur diplôme au bout de cinq ans et doivent être à jour de la formation continue au secourisme selon la réglementation en vigueur : Ils doivent être en possession de l'attestation de recyclage «prévention secours en équipe niveau 1 ou 2 » en cours de validité.

Elle est organisée du 27 au 28 avril 2023 à la piscine Jean Bouin à Evreux

La clôture des inscriptions est fixée au 8 avril 2023

Le coût est de **150 €**.

Pour les dossiers d'inscription, envoyer un mail à [sauvetage.bernay@gmail.com](mailto:sauvetage.bernay@gmail.com) ou **télécharger le sur [cdss27.org](http://cdss27.org)**  
**Rubrique Formation sauvetage aquatique/Formations continues BSB/BNSSA/SSA**

L'examen de révision aura lieu le 10 juin 2023 ( à confirmer).  
Il comprend 2 épreuves (voir extraits de l'arrêté du 22/06/2011)

SCB SAUVETAGE AQUATIQUE DE BERNAY  
Piscine Municipale de Bernay – M. Yannick FARRE  
27300 BERNAY  
Mail : [sauvetage.bernay@gmail.com](mailto:sauvetage.bernay@gmail.com)

PREPARATION A L'EXAMEN DE RECYCLAGE  
DU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

ANNEE 2023

**DEMANDE D'INSCRIPTION** à retourner **pour le 8 avril 2023**  
à **SCB sauvetage Aquatique Bernay**  
**Centre Nautique André Perrée**  
**9 rue du Stade**  
**27300 BERNAY**

NOM :

PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. personnel :

Mail :

Tél. professionnel :

Je sollicite mon inscription à la préparation de l'examen de RECYCLAGE du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique organisée par le SCB Sauvetage Aquatique du 27 et 28 avril 2023 à Evreux.

Date et signature,

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION**

- une photographie d'identité (inscrire vos nom et prénom au dos),
- un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique (imprimé joint),
- une attestation d'assurance « responsabilité civile »,
- la photocopie du diplôme du B.N.S.S.A.,
- la photocopie de l'attestation de la formation continue au secourisme **de moins d'un an au jour de l'examen**,
- un chèque bancaire ou postal d'un montant de **150 €** en règlement de la formation établi à l'ordre du **SCB SAUVETAGE AQUATIQUE DE BERNAY**